

AndréSy

Mag



ACTUALITÉS
Mur d'escalade,
une inauguration
« au sommet » !

DOSSIER

Point sur les grands projets en cours

MIEUX VIVRE

Haro sur les dégradations volontaires des équipements publics!

GÉNÉRATION

Préparez vos stylos pour la dictée géante!



13



20



18



10



8



22



23



24



19

ACTUALITÉS

- 07_ Retour sur la rentrée scolaire
08_ Mur d'escalade, une inauguration
« au sommet »!

MIEUX VIVRE

- 10_ Haro sur les dégradations volontaires
des équipements publics
13_ Des formations gratuites
pour les commerçants andrésiens !

GÉNÉRATION

- 18_ Félicitations à nos bacheliers !
19_ Préparez vos stylos pour la dictée géante

DOSSIER

15_ Point sur les grands projets en cours

TEMPS LIBRE

- 20_ De l'art, oui ! Mais pour les petits !
22_ Camélia Jordana à l'Espace Julien-Green
23_ Les 20 bornes : une course populaire

PATRIMOINE

- 24_ La vie tranquille d'un petit train (épisode 2)

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR WWW.ANDRESY.COM ET   VILLE D'ANDRÉSÉY

ANDRÉSÉY MAG N° 195 / SEPTEMBRE 2019

Hugues Ribault
DIRECTEUR DE LA PUBLICATIONIsabelle Onillon, Clémence Rouyer,
Stéphane Jacquet
RÉDACTIONService Communication
RÉALISATION ET CRÉDITS PHOTOSClaudia Hein
CONCEPTION GRAPHIQUEsociété APOS - Tél. 06 08 98 27 65
RÉGIE PUBLICITAIRELe Réveil de la Marne
IMPRESSIONDÉPÔT LÉGAL à parution
TIRAGE 6 800 exemplaires

Merci de proposer vos textes ou informations
concernant des événements associatifs
en écrivant au Service Communication
de la Mairie, avant le 10 de chaque mois
pour une parution sur le mois suivant.



Un développement urbain maîtrisé



Hugues Ribault

Maire d'Andrésy
Conseiller de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise

Comme toute ville, Andrésy se transforme et évolue au fil des années. Il s'agit d'un développement urbain maîtrisé, équilibré et harmonieux. En matière d'urbanisme, il faut comprendre que nous sommes soumis à des obligations de construction au niveau national (loi SRU, avec un objectif de 25 % de logements sociaux à l'horizon 2025), au niveau régional (Schéma Directeur de l'Île-de-France pour le PLU) et au niveau intercommunal (Plan Local de l'Habitat intercommunal - PLHi). Mais ce ne sont pas les seules raisons de construire des logements sociaux. En effet, beaucoup d'Andrésiens les attendent, que ce soit de jeunes actifs, des couples en « *décohésion* » ou des seniors qui ne peuvent plus garder leur maison mais veulent continuer à vivre à Andrésy en appartement.

Bien sûr, nous pourrions nous contenter de construire le nombre de logements sociaux exigés par la loi, mais nous voulons éviter les erreurs commises par certaines villes qui, en faisant du « *tout-social* », ont été confrontées à des phénomènes de « *ghettoïsation* », avec toutes les dérives bien connues que cela comporte. Nous avons donc choisi de construire deux logements en accession à la propriété pour un logement locatif social construit, afin de créer dans les nouveaux programmes immobiliers une véritable mixité sociale, gage d'une vie sociale apaisée.

C'est un choix de raison, le seul véritablement responsable à notre avis. Nous avons

aussi une autre façon de maîtriser notre développement urbain, qui consiste à intégrer au mieux les nouvelles constructions dans leur environnement, d'abord en concertant systématiquement et en tenant compte en priorité de l'avis des riverains, puis en négociant fermement avec les promoteurs les critères architecturaux afin que les futures réalisations s'insèrent au mieux dans notre tissu urbain (superficies, retraits, hauteurs, espaces verts, accès, stationnement, etc.). En outre, le logement social d'aujourd'hui est beaucoup plus qualitatif que celui d'autrefois. Il est aujourd'hui impossible de différencier de l'extérieur un logement social d'un logement en accession à la propriété car ils répondent aux mêmes exigences et au mêmes choix architecturaux.

Ce développement urbain doit aussi être maîtrisé en termes démographiques. La population andrésienne restera sous les 15 000 habitants (13 000 aujourd'hui). Enfin, ce développement urbain doit s'accompagner des stationnements et des équipements publics correspondants. C'est ainsi que nous procédons à l'extension-rénovation et mise aux normes de nos groupes scolaires (déjà fait pour Saint-Exupéry, bien avancé pour Le Parc et démarrage en 2020 pour Denouval), mais aussi à la rénovation lourde et mise aux normes du Complexe socioculturel et sportif

« Andrésy conservera, c'est un objectif majeur, son identité patrimoniale, historique, architecturale et surtout environnementale... »

Louise Weiss. Le dossier de ce magazine est consacré à ces grands projets, qui visent à accompagner l'évolution maîtrisée de notre ville. Andrésy conservera, c'est un objectif majeur, son identité patrimoniale, historique, architecturale et surtout environnementale, caractérisée par la présence de nombreux espaces verts, dont beaucoup ont été récemment créés (Trek'île, Parc du Plein Air...). Andrésy continuera à préserver, comme nous l'avons prouvé toutes ces dernières années, la beauté de son cadre de vie et la douceur de sa qualité de vie !

Votre Maire, Hugues RIBAULT

Si vous ne recevez pas Andrésy mag

dans votre boîte aux lettres ni les autres supports distribués par la ville d'Andrésy, n'hésitez pas à contacter le service communication par mail (communication@andresy.com) en spécifiant votre adresse

postale afin que ce soit notifié auprès de la société de distribution. N'hésitez pas, non plus, et à suivre toutes les dernières actualités sur www.andresy.com et la page Facebook Ville d'Andrésy.

LE MAIRE
VOUS REÇOIT
SANS RENDEZ-VOUS

Les mardis 29 octobre,
19 novembre et 10 décembre
de 14 h à 17 h
Hôtel de ville

Renseignements :
maire@andresy.com

Contact :
Stéphane Jacquet
Directeur de cabinet
01 39 27 11 07

RENCONTREZ
VOS MAIRES ADJOINTS

Vous avez une question
dans un domaine précis ?
Prenez directement rendez-vous
avec votre Maire adjoint !

Denis Faist
délégué au Scolaire, au Péricolaire
et aux Finances
06 18 43 10 94

Alain Mazagol
délégué aux Travaux et Patrimoine,
à l'Embellissement de la ville
et aux Systèmes d'information
06 13 75 54 54

Nicolle Gendron
déléguée à la Famille, à l'Enfance,
aux Solidarités et au Handicap
06 28 29 81 86

Angélique Montéro-Mendez
déléguée à la Vie culturelle et à l'Animation
de la ville, au Tourisme et aux Jumelages
06 27 41 25 37

Guy Briault
délégué à la Sécurité publique
et la Sécurité routière
06 14 41 91 51

Jean-Claude Anne
délégué à l'Urbanisme,
à l'Environnement et aux Transports
06 16 69 25 90

Jean-Pierre Dos Santos
délégué à la Démocratie
de proximité, à la Vie associative
et au Devoir de mémoire
06 64 08 29 14

Catherine Labourey
déléguée à l'Économie locale,
à l'Animation des commerces et services
06 81 80 01 30

Michel Marqué
délégué à la Jeunesse et aux Sports
06 59 11 33 35

Michel Boujenah en ouverture de saison !

Le rideau de la nouvelle saison culturelle s'est levé le 13 septembre dernier, avec le dernier spectacle de Michel Boujenah. Une belle soirée pour souffler également les 30 ans d'existence de l'Espace Julien-Green. À cette occasion, le public a pu découvrir la vitrophanie (nouvel habillage extérieur sur les vitres) mise en place sur la salle de spectacles.



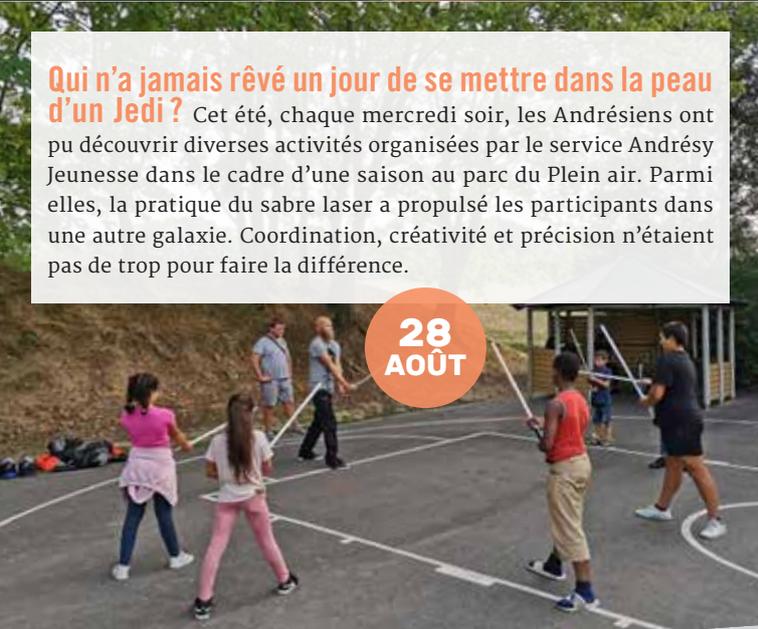
13
SEPT



Qui n'a jamais rêvé un jour de se mettre dans la peau d'un Jedi ?

Cet été, chaque mercredi soir, les Andrésiens ont pu découvrir diverses activités organisées par le service Andrézy Jeunesse dans le cadre d'une saison au parc du Plein air. Parmi elles, la pratique du sabre laser a propulsé les participants dans une autre galaxie. Coordination, créativité et précision n'étaient pas de trop pour faire la différence.

28
AOÛT



30
AOÛT

Des olympiades pour bien démarrer la rentrée !

Vendredi 30 août, le parc du Plein Air, rue de Penthièvre, s'est transformé en stade olympique le temps d'un après-midi. Réunis par équipes, les jeunes andrésiens ont ainsi pu déployer leur adresse et leurs qualités physiques à l'occasion des différentes épreuves organisées (parcours d'obstacles, tir au panier, etc.).



11
SEPT

Émotion chez les pompiers lors de la remise du drapeau andrézien...

Au centre de secours de Chanteloup-les-Vignes, ce 11 septembre, s'est déroulée une cérémonie pas comme les autres... Le maire Hugues Ribault, l'adjudant-chef Landecker, ancien sapeur-pompier d'Andrézy et Jérôme Bobillot dernier chef de corps

communal des Sapeurs-pompiers d'Andrézy ont remis solennellement le drapeau de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers d'Andrézy au capitaine Éric Vranken, chef du centre de secours de Chanteloup-les-Vignes et du lieutenant-colonel Christophe Betinelli, chef du Groupement territorial Est.

Une cérémonie emplie d'émotion à laquelle

ont participé les élus du Conseil municipal, les membres du Club Historique d'Andrézy et les pompiers. À noter que c'est en 2004, après 158 ans d'activité, que la caserne d'Andrézy a définitivement fermé ses portes suite à la restructuration départementale.





PLOMBERIE | CHAUFFAGE | REGULATION
ÉNERGIES RENOUVELABLES

PINHEIRO



Installation Chaudière condensation - Pompe à Chaleur
Climatisation - Adoucisseur
Maintenance Chaudières toutes marques - Dépannage



Tél. : 01 39 19 65 87 • Port. : 06 08 48 20 05

E-mail : psc783@orange.fr

37, av. Carnot - 78700 Conflans-Ste-Honorine

OGER Père & Fils

Entreprise Familiale à votre service depuis 1972



- Fenêtre
- Porte d'entrée
- Porte Blindée
- Portail
- Porte de garage
- Motorisation
- Volet / Store
- Garde corps

RGE

Devis Gratuit

45, Avenue Maurice Berteaux
78570 Andrésy

01 39 19 37 69

pfp.oger@gmail.com

www.oger-pereetfils.com

du
28 Sept.
au
13 Oct.
2019

La Foire

aux

VINS

de

-10%

Surnotre
sélection

Conseil
Caviste

Caves de l'Ambassadeur

10 bis rue de l'Ambassadeur
78700 Conflans



la Cave d'Andrésy
57 rue du Maréchal Gallieni
78570 Andrésy

L'eau

en toute
confiance



28, quai de l'Oise - BP 6 - 78570 ANDRESY
Tél. : 01 39 70 20 00
 Fax : 01 39 75 15 31 - E-mail : sefo@spie-sefo.fr
www.sefo-eau.com
 Horaires d'ouverture : 8 h - 12 h | 13 h 30 - 16 h

- Production et Distribution d'Eau Potable
 - Travaux d'Adduction en Eau Potable
 - Branchement Eau et Assainissement
 - Affermage de Réseau d'Assainissement
 - Prestations de Service, Contrôles de Conformité
 - Électricité Industrielle, Automatisation et Télégestion
- INTERVENTION 24/24H**
 pour fuite sur réseau | 30 agents à votre service



11 rue Louis Armand - 92600 Asnières-sur-Seine
www.enerchauf.fr

- Gestion et Maintenance d'équipements thermiques et de climatisation,
- Energies renouvelables,
- Conception, réalisation d'installations de chauffage, de conditionnement d'air, de ventilation et de climatisation,
- Production et distribution d'électricité, de fluides thermiques et frigorifiques
- Audits énergétiques, bilans, assistances techniques et financières.



Exploitation/Maintenance : ☎ 08 26 10 37 18 / 19
 Services commerciaux : ☎ 01 41 32 43 02 ☎ 01 41 32 43 23



CHOTEAU

24, rue Anatole France - 78700 Conflans-Ste-Honorine

Permanence funéraire
 24h/24 - 7j/7
01 39 19 22 62
www.choteau.fr

- Organisation d'obsèques
- Prévoyance obsèques
- Monuments, caveaux
- Gravure
- Articles funéraires
- Entretien et fleurissement de sépultures
- Travaux dans tous cimetières

À PARTIR DU 15 SEPTEMBRE ET DURANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX, L'AGENCE EST TRANSFÉRÉE AU 24, RUE ANATOLE FRANCE.



Une rentrée des classes sous toutes ses coutures...

Le 2 septembre dernier, les enseignants et les enfants ont repris sagement le chemin de l'école. Nouvelle classe, nouvel environnement, changement d'école pour certains, et pour d'autres, des rires, des pleurs, de l'inquiétude ou de la bonne humeur. Le maire Hugues Ribault et Denis Faist, premier maire adjoint délégué au Scolaire, au Périscolaire et aux Finances ont profité de cette journée de rentrée, pour faire le tour « des popotes ». La preuve en images !



▲ À l'école Saint-Exupéry, sérieux et écoute sont de mises pour ces élèves...Saint-Exupéry



▲ Première récréation pour les petits de l'école maternelle Saint-Exupéry



◀ Première partie des travaux terminée pour l'école élémentaire Le Parc.

▲ Rencontre avec les « moyens » de l'école maternelle Denouval.



▲ Les enseignants de l'école élémentaire du Parc heureux d'accueillir les élèves dans le premier bâtiment rénové.



▲ Deux nouvelles classes créées dans le bâtiment rue Pasteur de l'école Le Parc.



◀ Accueil en chansons par les élèves du groupe scolaire Denouval !

Mur d'escalade, une inauguration « au sommet » !

Samedi 7 septembre, le maire Hugues Ribault aux côtés des élus du Conseil municipal a inauguré le tout nouveau mur d'escalade lors du Forum C3S. Situé dans la salle C2 du complexe sportif Stéphane-Diagana, il vient remplacer l'ancien mur du centre Louise-Weiss...

Avec ses 12 mètres de hauteur et ses prises colorées, le tout nouveau mur d'escalade ne passe pas inaperçu... Samedi 7 septembre dernier, à l'occasion du Forum des associations CS3, cette nouvelle installation sportive a été inaugurée en présence du maire Hugues Ribault et des élus du Conseil Municipal, de Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, de Khadija Gamraoui, conseillère de la région Île-de-France et des partenaires sportifs dont l'association Esprit des pics.

Si la pose du mur a été rapide – deux semaines de montage seulement – la genèse du projet remonte au second semestre de l'année 2018. Soutenu par le Conseil régional d'Île-de-France et la Fédération Française de Montagne et d'Escalade qui ont participé financièrement à sa réalisation à hauteur de 20 815 € – sur un coût total de 90 000 € HT, ce tout nouveau mur d'escalade remplace celui situé auparavant au centre sportif et socio-culturel Louise-Weiss construit au cours des années 80, et actuellement fermé pour travaux.

L'escalade, un sport qui a le vent en poupe...

Ce nouvel équipement homologué mesurant 24 m de linéaire, 12,35 m de hauteur, permettra désormais au club

d'escalade andrézien Esprit des Pics, d'accueillir plus de licenciés mais également d'organiser des compétitions départementales. La diversité des voies est l'un des points forts de ce mur. Dix-neuf lignes d'assurage, allant du niveau 4 au niveau 7B, permettent désormais d'accueillir les grimpeurs de tous les niveaux, groupes scolaires et collégiens compris. Fier de cette réalisation, Hugues Ribault, maire d'Andrézy, a partagé lors de son discours, sa joie d'offrir aux Andréziens, la mise à disposition de ce nouvel équipement : « *la ville d'Andrézy dispose désormais d'un centre éducatif, sportif et de loisir Stéphane-Diagana encore mieux équipé grâce à ce nouveau mur d'escalade, qui va certainement permettre à de nombreux Andréziens de découvrir les plaisirs d'une discipline sportive en plein développement médiatique, à la fois ludique et physique, exigeante et passionnante. Sans oublier que les collégiens auront également la chance de profiter de cet équipement sportif* ».

Enfin, pour Dominique Pasquier, président de l'association Esprit des Pics affilié à la FFME depuis 2015, l'arrivée de cette nouvelle structure va ouvrir la voie à de nouveaux grimpeurs qui souhaiteraient rejoindre le club. Ce dernier comptait 29 membres l'année dernière et depuis ce jour, le nombre d'adhérents affiche complet avec 80 membres. Une ascension qui semble bien partie pour durer ! ●



Toujours autant de succès pour le Forum C3S !

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE de la rentrée scolaire, le Forum des associations C3S et la Fête du sport ont une fois de plus fait « carton plein » ce samedi 7 septembre au parc des cardinettes. Les Andréziens ont pu profiter des animations programmées et s'inscrire à une nouvelle activité pour l'année.

Associations culturelles, sociales, scolaires, sportives, anciens combattants, ou encore activités municipales, les Andréziens ont pu choisir parmi les 70 stands présents sur le site.

Parmi les nouveautés de cette édition, plusieurs challenges sportifs ont été organisés avec, à la clé, plusieurs lots à gagner ! Le Football Club d'Andrézy a animé un challenge de tirs au but, l'ACM basket-ball un duel Lucky Luke, le club de danse de Twirling-bâton a challengé les Andréziens sur une épreuve de lancer de bâton... En bref, de nombreux temps forts et animations gratuits qui ont fait de cette journée, un moment de découverte agréable. ●

Connaissez-vous le Qi Gong ?

TOUT COMME LE YOGA, le Qi Gong a le vent en poupe. Cette discipline originaire de Chine, fait son apparition à Andrézy grâce à l'association la Danse de la grue. Cette gymnastique traditionnelle chinoise, associe mouvements lents et doux, exercices respiratoires et concentration. « *C'est en travaillant à la fois sur le corps et l'esprit que l'on arrive à atteindre la sensation de lâcher prise* » confie Géraldine Prudent, présidente et professeur au sein de l'association. Ouvert à tous, cet art énergétique permet d'augmenter votre vitalité grâce à la stimulation des muscles, et l'ouverture des articulations. Parallèlement au corps, le mental joue un rôle prépondérant : son attention et son degré de concentration permettent de faire circuler l'énergie dans tout le corps. Plus qu'un sport, le Qi Gong conduit ses participants à l'obtention d'un degré de sérénité optimal, ainsi qu'à une meilleure gestion des émotions.

Les ateliers dispensés par la Danse de la grue débiteront le dimanche 30 novembre prochain, par session de trois heures, de 9 h 30 à 12 h 30. Cinq rendez-vous annuels sont ainsi programmés pour cette première saison. ●



RETROUVEZ LES PARCS PUBLICS
DANS VOTRE VILLE...

Le parc des Cardinettes

Le parc des Vikings

L'île Nancy
(parc naturel Trek'île)

Le square Peyré

Le parc sportif
et de loisirs du Plein Air

Le parc de la côte verte

Cet été, deux parcs et espaces de jeux de la ville (le parc du Plein Air et le parc de la Côte verte) ont été la cible de plusieurs actes de malveillance. Comme c'est le cas lors de chaque dégradation de ce type de biens publics, la commune a procédé le plus rapidement possible au nettoyage des tags et porté plainte contre X. Face à ses actes répétés, Hugues Ribault, maire d'Andrésey tient à condamner ces comportements malintentionnés : « les dégradations sur les équipements publics ont été pris en charge par le

Haro sur les dégradations volontaires des équipements publics !

Le parc du Plein Air et le parc de la Côte verte ont malheureusement été le théâtre de plusieurs actes de vandalisme pendant les vacances estivales. Des gestes de malveillance que la ville d'Andrésey condamne fermement.

«
Cinc parcs ont été créés sous mon mandat, et je suis heureux qu'ils profitent aux enfants et aux familles andréseyennes. Mais, je suis profondément en colère suite à ces dégradations
»

Le maire Hugues Ribault

personnel de la ville qui a fait le nécessaire pour nettoyer les panneaux et les jeux vandalisés».

Malheureusement, la ville d'Andrésey a dû faire appel à des prestataires extérieurs pour

certaines actes de vandalisme à l'image des tags sur le sol souple des jeux pour enfants au parc du Plein Air. « C'est mission impossible de faire disparaître ces tags sur ce type de matériau. Grâce à un produit industriel, nous avons réussi à les supprimer en partie mais il reste encore l'empreinte du tag. Nous devons enlever tout le sol souple de cette aire de jeux. Nous sommes actuellement en attente des devis. Car il faut souligner que ces réparations sont synonymes de coûts pour les Andréseyens » explique le maire Hugues Ribault.

Parallèlement au parc du Plein Air, la ville a également fait appel à une société extérieure pour réparer le platelage bois situé dans le parc de la Côte verte. Et le maire de conclure : « en plus de créer des dépenses complémentaires pour les administrés, ces gestes neutralisent la volonté de développer de nouvelles infrastructures qui contribuent à renforcer l'attractivité de la ville et l'égalité sociale ». Affaire à suivre. ●

Prix de l'entrepreneur : les inscriptions sont ouvertes !

APRÈS LE SUCCÈS RENCONTRÉ lors des deux premières éditions, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise lance le Prix de l'Entrepreneur 2019. Que vous soyez étudiants, porteurs de projet ou chefs d'entreprise, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 1^{er} décembre prochain pour participer à ce concours.

Vous résidez ou vous souhaitez vous implanter dans l'une des 73 communes du territoire de Grand Paris Seine & Oise ? Vous comptez y développer votre activité ? Vous avez un projet, une innovation à valoriser ? Vous avez le profil pour postuler au Prix de l'Entrepreneur. Ce prix est ouvert à tous les porteurs de projet et aux acteurs économiques, âgés au moins de 18 ans et résidant sur le territoire de la communauté urbaine ou souhaitant s'y

implanter. Cela concerne aussi bien les jeunes, les étudiants ou jeunes diplômés que les salariés, les cadres, les TPE et PME au sens de la Communauté Européenne. Les lauréats seront récompensés à l'issue d'une cérémonie de remise des prix.

À noter que cinq prix récompenseront un lauréat dans chacune des catégories : prix de l'Entrepreneur de l'année : dotation de 12 000 € - prix de l'Étudiant : 3 000 € - prix du Créateur : 3 000 € - Prix de l'Entreprise Remarquable du territoire : 9 000 € - Prix de l'Implantation : 9 000 €. Enfin, un sixième prix (le Prix du Public), sera quant à lui désigné par les internautes et viendra récompenser le projet ayant retenu l'attention du grand public parmi les finalistes de chaque catégorie. ●



RENSEIGNEMENTS :

Inscriptions et conditions de participation sur www.gpseo.fr
Date limite de dépôt des candidatures le 1^{er} décembre 2019.

L'usine Seine Aval toujours autant surveillée...

Une réunion avec les élus locaux s'est tenue le 10 septembre dernier à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. Retour sur les mesures prises...

Rappelez-vous... Mercredi 3 juillet vers 16 h 45, un feu s'était déclaré au niveau du local de stockage de chlorure ferrique du bâtiment de clarifloculation des eaux usées de l'usine Seine Aval (78) exploitée par le SIAAP (Service public de l'assainissement francilien).

Durant cet incendie, de l'eau partiellement traitée s'était déversée dans la Seine. Les premières mesures réalisées au lendemain de l'incendie montraient une forte chute de la teneur en oxygène du milieu, provoquant une forte mortalité piscicole. Mais, les actions conduites par le SIAAP avaient permis de retrouver une qualité de traitement des rejets normale. Le taux d'oxygène dissous en Seine était donc revenu propice à la vie piscicole dans la zone avale proche de l'usine plusieurs jours après l'incendie. Pour autant, trois mois après ce sinistre, des questions restent encore en suspens sur la sécurisation du site et des incidents à répétition depuis le début de 2018...

Les premières mesures annoncées

Lors de la dernière réunion en date à la sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye qui s'est tenue le 10 septembre, les élus des villes avoisinantes du site se sont vus présenter par Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye, la mise en place d'un plan particulier d'intervention (PPI). Ce document définit les mesures d'alerte et d'intervention en cas d'accident dont les effets dépassent les limites de l'usine, afin de protéger les personnes, l'environnement et les biens. « Un avis

de consultation du public est d'ailleurs lancé depuis le 3 octobre pour les habitants des villes d'Achères, de Maisons-Laffitte, de Conflans-Sainte-Honorine, de Saint-Germain-en-Laye, la Frette-sur-Seine et Herblay. Une mesure phare et importante qui prend toute sa dimension alors que l'usine de Lubrizol à Rouen a subi dernièrement un terrible incendie » note le maire Hugues Ribault.

Bien entendu, la mise en place de ce PPI n'est qu'un début, et les élus locaux attendent d'autres mesures phares pour sécuriser le site. « Nous espérons vivement que cet événement sera le dernier, et que le SIAAP poursuive les travaux nécessaires à la sécurisation de cette usine classée Seveso » explique le maire Hugues Ribault. En effet, le risque de récurrence d'une pollution en cas de forte pluie n'est malheureusement pas éloigné. Une nouvelle réunion est programmée le 17 octobre en sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye, réunion pendant laquelle la ville d'Andrésy sera représentée afin de suivre l'efficacité des mesures palliatives ainsi que le niveau de qualité des eaux de la Seine.

À noter que, suite à la forte mortalité piscicole suite à cet incendie, des campagnes de réempoissonnement sont organisées et planifiées avec notamment, les Fédérations de pêcheurs des Yvelines et du Val d'Oise. ●

Plus d'informations sur www.siaap.fr

Encore quelques semaines pour profiter de l'île Nancy...

L'AUTOMNE A POINTÉ le bout de son nez... À vous les balades en forêt ou en pleine nature pour profiter encore un peu de la végétation automnale avant l'hiver. Alors que diriez-vous de profiter de l'île Nancy et de ses nombreux kilomètres de sentiers pour vous promener en pleine nature ? Avant sa fermeture annuelle le dimanche 3 novembre au soir, venez fouler les sentiers du parc naturel Trek'île et découvrir ou redécouvrir la faune et la flore in situ. Dans un

lieu de verdure préservé, niché au cœur de l'une des boucles de la Seine, l'île Nancy se dévoile à travers trois parties distinctes : le parc de loisirs et de sculptures, la passe à poissons et les sentiers de randonnée Trek'île. Pour rappel, les visiteurs doivent prendre le bateau gratuitement à l'embarcadère Julien-Green du mercredi au dimanche, et jours fériés, de 10 h à 19 h (pas de traversées les week-ends et jours fériés de 12h30 à 13h). Alors, embarquez dès à présent ! ●

ÎLE NANCY

Accès depuis l'embarcadère Julien-Green
Ouvert du mercredi au dimanche et jours fériés
de 10 h à 19 h



Le DICRIM à portée de main

Elaboré à partir des informations disponibles transmises par le représentant de l'État dans le département, le Préfet, le Dicrim (document d'information communal sur les risques majeurs) mis en place en 2018 à Andrésy, contient quatre grands types d'informations :

- la connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune ;
- les mesures prises par la commune, avec des exemples de réalisation ;
- les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte ;
- enfin, le plan d'affichage de ces consignes.

L'objectif de l'information préventive est de rendre le citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé. Informé sur les phénomènes, leurs conséquences et les mesures pour s'en protéger et en réduire les dommages, il sera ainsi moins vulnérable... Pour rappel, le DICRIM a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. N'hésitez pas le récupérer également dans les points d'accueil de la mairie. Le Dicrim est également téléchargeable sur Internet, www.andresy.com.





Dernière phase pour les travaux d'aménagement du relais nautique

Après l'aménagement du relais nautique Saint-Exupéry en juin dernier, place à présent à la dernière étape : l'installation des sanitaires accolés au marché couvert.

Voilà plusieurs jours que les premiers coups de pioche ont commencé à être donnés... La dernière partie des travaux d'aménagement du relais nautique Saint-Exupéry est en cours de réalisation. « *Aujourd'hui, après des négociations qui se sont avérées longues, la mise en œuvre du dernier lot du marché est lancée. Elle correspond à l'installation de sanitaires et de services indispensables mis à disposition des plaisanciers uniquement. Cet espace situé à proximité du marché couvert, sera facilement accessible à ces derniers* » explique Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information. Et de détailler : « *nous mettons à disposition un espace avec sanitaires comprenant douche et wc* ».

Accueillir au mieux les plaisanciers

Depuis quelques années, le tourisme fluvial est devenu un loisir à part entière. Pour

une journée ou pour une semaine, les plaisanciers sont de plus en plus nombreux à prendre le temps de s'arrêter et de découvrir les villes et villages le long des fleuves. C'est pourquoi il était important pour la ville d'Andrézy de proposer au travers du relais nautique Saint-Exupéry, des services de qualité. Et Alain Mazagol de poursuivre : « *pontons permettant d'accueillir 25 plaisanciers, mise en place d'une passerelle reliant le quai existant à chaque ponton, remplacement de l'ancienne halte fluviale, raccordement en eau et en électricité (mise en service prochainement), éclairage des pontons... Prochainement avec l'installation des sanitaires, le relais nautique Saint-Exupéry offrira aux plaisanciers un ensemble de services complet et attractif qu'ils ne trouveront pas forcément ailleurs* ».

Espérons que ce nouvel équipement permettra d'accueillir de nombreux bateaux légers de plaisance pour faire découvrir notre ville et développer nos commerces ! ●

Création d'un trottoir pour la rue Charles Infroit

JUSQU'AU 31 OCTOBRE, la rue Charles Infroit dans sa partie allant de la rue Lepic à la sente des Carrières connaît quelques restrictions de circulation et d'interdiction de stationnement de 8 h à 18 h. La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise a commencé le 16 septembre dernier, des travaux de réfection en vue de la création d'un trottoir. C'est pourquoi le stationnement et la circulation sont réglementés comme suit pendant toute cette période : signalisation et déviation mises en place, mise en sens unique de la circulation, cheminement sécurisé des piétons, stationnement interdit au droit des travaux, vitesse limitée à 30 km/h.

À noter que l'accès des riverains, du service des ordures ménagères et des véhicules est maintenu pendant toute la période des travaux. ●

PLUS DE RENSEIGNEMENTS sur www.gpseo.fr



Et vous, quand arrêtez-vous de fumer ?

APRÈS TROIS ÉDITIONS RÉUSSIES, Santé Publique France renouvelle l'opération #MoisSansTabac en 2019. Inspiré de la campagne anglaise « *Stoptober* » lancée par Public Health England, le #MoisSansTabac est un défi collectif national qui vise à inciter et accompagner tous les fumeurs volontaires dans leur démarche d'arrêt du tabac, via des actions de communication

et de prévention de proximité. L'opération commence le 1^{er} novembre et dure 30 jours. L'objectif de cette campagne nationale est d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois ! Un arrêt de 30 jours multiplie par 5 leurs chances d'arrêter de fumer définitivement. Alors, pourquoi pas vous ? ●

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR
www.tabac-info-service.fr

En octobre ce sont
**LES
BIO JOURS**



-10%

HUILE OLIVE
EXTRA NON
FILTRÉE - 75cl
Aliment Sain

~~9,30€~~
8,37€



-20%

~~21,30€~~
17,04€

SPIRULINE BIO 300 Comprimés
Phyto-Actif



-15%
SUR LA GAMME YOGITEA



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR.

-15%



~~3,65€~~
3,10€

6 SAMOUSSAS AUX LÉGUMES - 150gr
Les P'tits Chefs du bio

-15%



~~3,05€~~
2,59€

GALETTES QUINOA/POTIMARRON
- 2x90gr
CéréAlpes

-15%



~~5,25€~~
4,46€

MUESLI FRAMBOISE & CHOCOLAT - 500gr
J. Faurichon

-15%



~~4,15€~~
3,53€

PURÉE POMMES MYRILLES - 630gr
Coteaux Nantais

-15%



~~2,09€~~
1,78€

YAOURT AU LAIT DE CHÈVRE - 2x125gr
La Chèvrerie

-15%



~~1,85€~~
1,57€

YAOURT MANGUE VANILLE - 400gr
Andechser

-15%



~~3,99€~~
3,39€

TARTINES CRAQUANTES NOIX DE COCO
Le Pain des fleurs
150gr

-10%



~~3,25€~~
2,93€

POMME D'AQUITAINE ABRICOT BANANE
Babybio
Gourdes - 4x90g

Photos non-contractuelles. Voir conditions en magasin.

LE MAGASIN DE CONFLANS

ZA des Boutries - 5 Rue des Cayennes - Dans la zone de Leclerc

-5 %*

SUR TOUS VOS ACHATS

REMISE IMMÉDIATE EN CAISSE

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON REMPLI

Nom : Prénom :
Adresse : Mail :
Ville / Code postal : Portable :

Je souhaite recevoir les informations des magasins La Vie Saine.

*Offre limitée à 1 coupon par famille. Valable une seule fois jusqu'au 30/11/19 dans les magasins LA VIE SAINE.



Des formations gratuites pour les commerçants andrésiens !

En partenariat avec la CCI Versailles-Yvelines, la ville d'AndréSy organise plusieurs sessions de formation gratuites tout au long de l'année. Dernière en date, Connect Street a permis de sensibiliser nos commerçants de proximité au e-commerce.

Après avoir proposé une formation linguistique intitulée « *Do you speak tourist* » aux commerçants recevant les touristes, la Chambre de Commerce et d'Industrie Versailles-Yvelines (avec qui la ville d'AndréSy a mis en place un partenariat), proposait ce lundi 30 septembre, de sensibiliser les commerçants aux outils digitaux. Face aux géants du e-commerce, les commerçants de proximité n'ont jamais eu autant besoin du web pour exister. En plus de fournir un canal de distribution supplémentaire, une présence digitale soignée peut devenir un véritable outil de communication : amélioration de la notoriété, augmentation du portefeuille de clients et développement du chiffre d'affaires sont à la clé. En faisant intervenir des entreprises spécialisées dans le digital et en initiant les participants à la communication digitale (sur les réseaux sociaux notamment), la CCI Versailles - Yvelines a pu répondre aux attentes des commerçants andrésiens venus participer aux ateliers de ce 30 septembre dernier. Une journée qui a permis aux uns et aux autres de progresser et de glaner de bons conseils auprès des professionnels. Le maire Hugues Ribault venu saluer les commerçants lors du café d'accueil en a profité pour souligner que le commerce de proximité est un véritable poumon de la vie quotidienne de notre ville et que « *ces outils mis à disposition étaient bénéfiques pour tous* ». ●



Voyage gourmand en Orient...

AVEC SON ÉTAL BIEN GARNI, Mounir El Mongid compte bien faire voyager les papilles des Andrésiens avec des saveurs orientales ! Derrière les fourneaux, l'artisan traiteur est accompagné de sa femme Halima. « *En cuisine, on se partage les rôles. Je cuisine les plats salés et Halima s'occupe de la pâtisserie* » confie ce dernier. Sur l'étal, les marmites en terre cuite renferment les recettes traditionnelles : le cous-cous bien sûr, et prochainement, le tajine. Avec ses airs de streetfood, la pastilla se décline en deux recettes : fruits de mer et poulet-dattes. Côté sucré, les clients font face à une farandole de desserts avec pas moins d'une douzaine de spécialités tels que tcharek (demi-lune à base d'amande, fleur d'oranger et sucre glace), Mchekla (noix, amande et fleur d'oranger), chebakia (amande

frit, miel et sésame), baklava... À déguster comme le veut la tradition, accompagné d'un thé à la menthe. ●



HALIMA TRAITEUR

Chaque mercredi et samedi sur le marché couvert – Tél. 06 50 42 56 53

Sainbio's, une cuisine éco-responsable

SELON UN RÉCENT SONDAGE publié par l'Agence Bio en 2018, 7 Français sur 10 achètent des produits « bio » afin de préserver leur santé. Convaincu par cette manière de consommer, Denis Grocaut, chef de cuisine, a décidé de créer Sainbio's, une cuisine alternative. « *Après vingt-cinq ans passés dans la restauration traditionnelle, j'ai été confronté à des problèmes de santé. C'est à ce moment-là que j'ai décidé de modifier mon alimentation en appliquant la maxime d'Hippocrate: que ton aliment soit ta seule médecine* » indique l'entrepreneur.

Sous la halle du marché couvert, son étal affiche des produits triés sur le volet. Et pas question d'y retrouver produits raffinés, sel, sucre, gras, gluten, ni lactose. Ici, tous les aliments proposés sont valorisés de manière à conserver leur goût originel. Pour chacune des recettes proposées, les cuissons sont tirées au cordeau : marinade, basse température et cuissons résiduelles sont employées pour conserver le maximum de nutriments. À emporter, on découvre une terrine de légumes au « *faux-mage* » frais végétal (à base de lait d'amande fraîche d'Italie fait maison) ou encore, une rilette version végétale composée de lentilles

vertes de Villotran (Oise), noix de Dordogne, tamari, levure maltée et citron. Côté sucré, le miel végétal (amande fraîche d'Italie, fleur de coco, citron, gingembre, curcuma, huile de cameline) a été créé pour permettre aux abeilles - actuellement trop sollicitées - de se reposer. En utilisant des contenus biodégradables et compostables, et en favorisant les productions non intensives en circuit court, Denis Grocaut compte bien faire évoluer nos habitudes, vers une cuisine à la fois bonne pour notre organisme, et notre planète. ●



ENTREPRISE SAINBIO'S

Chaque samedi matin sur le marché couvert
Tél. 06 72 67 87 15

La Casa di Olivio, nouveau foodtruck made in Italie

Depuis la rentrée, la Casa di Olivio vous invite à voyager en terre italienne... avec sa sélection de pizzas faites maison et d'épicerie fine.

Depuis la rentrée, les Andrésiens profitent d'un nouveau foodtruck tenu par deux visages familiers. Situé sur le parking de la rue Salvador-Allende - face au poste de la police municipale, la Casa di Olivio affiche fièrement son liseré aux couleurs de la grande botte. Après douze années passées derrière le pétrin de la boulangerie de la Gare, Olivier Guérin et sa femme Isabelle, confectionnent désormais l'emblématique star de la cuisine napolitaine, la pizza. «Après plus d'une décennie passée à la boulangerie, nous avons envie de changement, et de partager notre passion pour les bons produits. La mobilité du foodtruck et la proximité qu'il offre avec la clientèle s'est révélé comme une évidence». Sur la carte, ce ne sont pas moins de 24 recettes de pizzas qui sont proposées. Entièrement faites maison avec une pâte au levain pour plus de croustillant, elles sont généreusement agrémentées de charcuteries et de fro-

mages made in Italie. «Une grande partie des ingrédients sont coupés en début de service afin d'assurer un goût et une fraîcheur optimale» poursuit Olivier Guérin. Parmi les recettes phares, la Trieste (roquette, parmesan, jambon cru, la Bufalina (basilic, tomate cerise, mozzarella di bufala entière à ajouter après la cuisson) et la Spéciale di Olivio (roquette, parmesan, mozzarella, tomates cerises et charcuterie à volonté) ont déjà conquis les papilles les plus exigeantes.

Sans oublier, une sélection d'épicerie fine qui offre une diversité de pâtes sèches, de sauces tomates, d'huiles d'olive et de vinaigre balsamique. ●

FOODTRUCK LA CASA DI OLIVIO

Pizza – Épicerie fine – Charcuterie et fromage
Du mercredi au dimanche, de 18 h à 21 h 30
Réservations au 06 33 87 52 32 – parking
Rue Salvador-Allende (au poste de la police municipale)

Adiseo facilite votre diagnostic immobilier !

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE, vous souhaitez vendre ou mettre un bien en location ? Installé à Andrésy depuis la fin du premier semestre 2019, Adiseo est spécialisé dans les diagnostics immobiliers réglementaires. À sa tête, c'est Eddy Colvez, électricien de formation avec plus de vingt années d'expérience dans le secteur du bâtiment qui prendra en charge vos demandes. Après une formation pointue dans le domaine et l'obtention d'une certification reconnue, l'entrepreneur réalise des diagnostics obligatoires et recommandés auprès des particuliers et des professionnels (ERP inf. à 300 personnes). Electricité, gaz, plomb, amiante, termites, définition de la surface loi Carrez... Toutes les interventions se déroulent dans un délai maximum de 48 h, après l'établissement d'un devis gratuit. «Je me déplace moi-même afin d'assurer un suivi de qualité avec mes clients. Une intervention dure en moyenne entre une et deux heures», indique Eddy Colvez. Le résultat sera ensuite délivré sous 48 h. ●

ENTREPRISE ADISEO

Agence de diagnostic immobilier
Seine et Oise – ouverture du lundi au samedi
Tél. 06 65 95 58 42 – contact@adiseo.fr
www.adiseo.fr

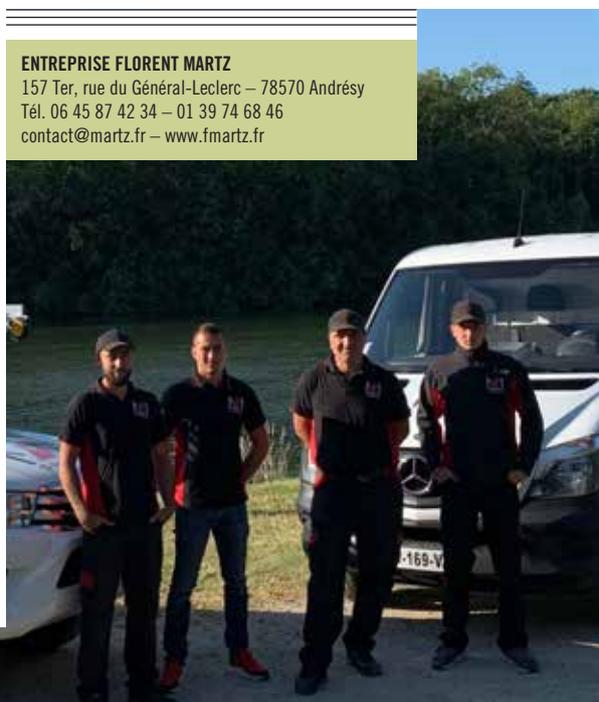
Florent Martz, un entrepreneur 100% « pur andrésien »

À VINGT-QUATRE ANS SEULEMENT, Florent Martz a bâti sa « petite entreprise ». Après avoir décroché deux titres prestigieux lors du concours départemental (médaille d'or) et régional (médaille d'argent) «Un des Meilleurs Apprentis de France» en 2012, cet Andrésien propose désormais son savoir-faire dans l'entreprise qu'il a créée, il y a maintenant dix-huit mois. Spécialisé dans les domaines de la zinguerie, de la couverture et de l'isolation, il applique sur chacun de ses chantiers, des techniques précises et durables acquises lors de ses années au sein des Compagnons du Devoir. Couverture en ardoise, métallique (en zinc), ou en acier... Ce ne sont pas moins de dix méthodes de poses qui sont utilisées (crochet, clou, diagonal, impérial...). Certifiée Qualibat/RGE, Velux, la société est reconnue comme une entreprise en devenir par la Fédération

Française du Bâtiment (FFB). En plus des projets de refontes globales, Florent Martz intervient également en urgence (infiltration d'eau, démoissage...) auprès des particuliers et professionnels à Andrésy et alentours (30 km). Passionné par son métier et soucieux d'offrir des prestations de qualité, le jeune homme aimerait à son tour faire découvrir son métier. Un souhait qu'il a réalisé en embauchant trois personnes, dont un Andrésien. «Il est de plus en plus difficile de recruter des gens qualifiés. Les métiers manuels attirent peu les jeunes car ils ne sont pas valorisés au sein du système scolaire général. Résultat, les structures d'apprentissage ferment les unes après les autres» regrette Florent Martz. Un constat non justifié par la quantité de travail possible comme l'indique le carnet de commandes de l'entrepreneur qui affiche quasi complet pour les prochains mois. ●

ENTREPRISE FLORENT MARTZ

157 Ter, rue du Général-Leclerc – 78570 Andrésy
Tél. 06 45 87 42 34 – 01 39 74 68 46
contact@martz.fr – www.fmartz.fr



POINT SUR LES GRANDS PROJETS EN COURS

DOSSIER

Dans une ville, il y a toujours des projets sur « le feu ». Mais, connaissez-vous bien les tenants et aboutissants de chacun de ces projets dont vous entendez parler ? AndréSy mag vous éclaire sur trois projets en cours qui touchent les domaines scolaire et sportif. Explications...

**Coût total du projet
de rénovation :
3 646 482 € HT**

Centre socio-culturel et sportif Louise-Weiss se modernise et fait peau neuve

Comme vous avez pu le lire dans le précédent numéro de l'AndréSy mag, les premiers travaux ont débuté cet été du côté du centre socio-culturel et sportif Louise-Weiss. Construit en 1984, cet endroit très fréquenté par les Andrésiens et les associations sportives (environ 1000 personnes par semaine), est devenu au fil des décennies un bâtiment vieillissant.

Composé de deux entités fonctionnelles (bâtiment administratif et bâtiment sportif) liées physiquement par une salle d'activités sportives et un parvis extérieur, le bâtiment nécessite donc une rénovation lourde et une mise en accessibilité PMR. Amélioration des performances du bâtiment avec des travaux d'isolation, reprise de la toiture et amélioration acoustique de l'intégralité du bâtiment, rénovation intérieure totale avec la création d'une salle associative modulable en extension sur la terrasse située au-dessus de la salle de dojo (d'une superficie de 240 m²), création d'un local rangement de 100 m² et création d'une entrée unique du bâtiment avec un hall d'ac-

cès donnant sur la loge du gardien et d'un nouvel ascenseur ; mise en accessibilité avec création d'un nouvel escalier devant le service AndréSy jeunesse et d'une rampe d'accessibilité, pose d'un nouvel escalier à l'arrière du bâtiment, et travaux de mise aux normes électriques et de désamiantage... Les travaux touchent à tous les corps de métiers et dureront un peu plus de 10 mois. Pour Denis Faist, premier maire adjoint délégué au Scolaire, au Périscolaire et aux Finances : « ce projet a été long à mettre en place notamment en raison de la recherche de subventions. Aujourd'hui, les travaux ont démarré et prendront fin en août 2020. La ville d'AndréSy proposera un nouvel équipement sportif et culturel dans le quartier des Charvaux. Après la piscine Sébastien-Rouault, le multi-accueil les Oursons, le parc du Plein Air avec une zone pour enfants, un city parc et un street workout pour les jeunes adultes, la boucle sera bouclée avec ce nouvel équipement. Nous sommes très contents et vraiment fiers d'apporter tous ces équipements dans le quartier des Charvaux ! ».



DOSSIER

POINT SUR LES GRANDS PROJETS EN COURS



Début de la rénovation pour le groupe scolaire Denouval à la rentrée 2020

**Coût global estimé à
3 040 000 € HT**

Tout comme le groupe scolaire du Parc, la ville d'AndréSy va réaliser des travaux d'extension et de mises aux normes dans le groupe scolaire Denouval afin de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions d'accueil et de confort de nouveaux élèves. « La construction de ce groupe scolaire date des années 1970, ce qui rend aujourd'hui cette école assez ancienne. Ces travaux d'entretien et de rénovation répondent à l'accroissement de la population et au besoin d'une mise aux normes. L'école maternelle et l'école élémentaire vont être agrandies de deux salles de classe chacune, mais aussi de nouveaux espaces (cour de récréation, dortoir, salle multimédia, réfectoires, cuisine, salle périscolaire, salle de motricité, bureaux de direction...). La mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et énergétiques sera également au programme avec notamment la création d'un ascenseur. Le coût global est estimé à 3 800 000 € HT » explique Alain Mazagol maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information.

Les points forts du projet

Dans le cadre du projet d'études, il apparaît plusieurs points forts intéressants qui permettront ainsi, aux élèves et aux professeurs, une meilleure circulation à la fois du côté maternel et élémentaire. Dans l'école maternelle, la salle des ATSEM sera à proximité du dortoir et des sanitaires, des locaux de rangement seront créés, la salle périscolaire sera accessible facilement et une rampe sera créée, la cour sera agrandie et l'extension de l'école s'intégrera parfaitement dans les locaux existants.

Du côté de l'école élémentaire, les sanitaires seront accessibles par la cour, une circulation sera créée entre la partie élémentaire et la partie maternelle, des locaux de rangements seront également créés, la salle de restauration sera agrandie et un auvent sera construit, enfin, le bureau de direction du centre de loisirs sera implanté proche du préau et de la cour. « Nous organiserons des réunions d'information à destination des parents et du corps enseignant, comme nous l'avons fait pour les travaux du groupe scolaire le Parc » informe Denis Faist, premier maire adjoint délégué au Scolaire, au Périscolaire et aux Finances. ●

Coût global estimé à
4 457 980 € HT

École élémentaire du Parc : les élèves découvrent la première partie de l'école rénovée

Les travaux d'extension de l'école primaire du Parc ont bien avancé cet été, ce qui a permis d'installer deux nouvelles classes dans le tout nouveau bâtiment situé rue Pasteur. Une rentrée qui s'est déroulée sous le signe de la « nouveauté et du changement » pour les élèves et leurs professeurs. Les travaux de rénovation ont consisté en la création d'une extension pour la mise en place d'un ascenseur et la création de sanitaires dans les niveaux du bâtiment, la réfection des façades, avec l'isolation par l'extérieur, le remplacement des menuiseries et la mise en place d'un bardage bois, la rénovation et la mise en accessibilité des sanitaires du rez-de-chaussée, la mise en sécurité par le remplacement des portes des cages d'escalier et la mise en place de portes de recoupement dans les circulations, la création d'un accès direct protégé pour les enfants au milieu du bâtiment depuis la rue Pasteur, enfin, la création de deux salles de classes en extension au rez-de-chaussée.

Parallèlement à ces travaux, notons également l'avancée du côté de l'école maternelle. Même si les élèves n'ont pas pris possession de la nouvelle extension, cette dernière a bien avancé également. « Nous touchons à la dernière phase des travaux, qu'il s'agisse de la partie élémentaire et maternelle. Il y a encore beaucoup de choses à faire, mais le plus dur est derrière nous » confie Alain Mazagol, maire adjoint délégué aux Travaux et Patrimoine, à l'Embellissement de la ville et aux Systèmes d'information. À ce jour, le bâtiment 2 de l'école élémentaire n'est pas accessible, puisqu'actuellement en travaux, et la restauration scolaire est par conséquent installée dans des algécos à l'extérieur du bâtiment. « Nous programmons une réunion avec les parents et le corps enseignants afin de faire le point sur cette seconde et dernière année de travaux. Nous en profiterons pour leur faire visiter la première partie rue Pasteur » conclue Denis Faist, 1^{er} maire adjoint délégué au Scolaire, au Périscolaire et aux Finances. ●



Signature du contrat d'aménagement régional d'Île-de-France

Ce 27 septembre, le maire Hugues Ribault aux côtés de quelques élus du Conseil municipal, a accueilli Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région Île-de-France déléguée au développement économique et à l'attractivité, à l'agriculture et à la rura-

lité, à l'Hôtel de ville. Un moment solennel puisque ces derniers ont signé le contrat d'aménagement régional (CAR) accordé par la Région Île-de-France. Ce contrat accompagne les collectivités franciliennes dans leurs projets d'investissement relevant des

domaines de l'aménagement, du développement et de l'équipement cohérent et durable du territoire. « La Région Île-de-France sous l'égide de notre présidente, Valérie Pécresse, donne des moyens financiers aux communes pour la réalisation de leur projet d'infrastructure. Nous avons souhaité mettre l'accent sur les communes de la grande couronne. Depuis 2017, 36 communes des Yvelines ont bénéficié de ce dispositif, correspondant à 26 millions d'euros versés. Andrésey est la 37^e commune, et nous sommes heureux de vous verser une aide de 900 000 euros pour réaliser vos deux projets à savoir, la rénovation du centre sportif et socio-culturel Louise-Weiss et l'agrandissement du groupe scolaire Denouval » déclarait Alexandra Dublanche. « Cette somme versée par la Région est une vraie bouffée d'oxygène pour une ville comme la nôtre. Dans cette période de baisse constante des dotations de l'État, je remercie vivement la Région Île-de-France de permettre à des villes de notre strate de pouvoir poursuivre leurs projets pour répondre aux besoins des administrés » concluait le maire Hugues Ribault.

Les écrans chez les enfants, menace ou avenir ?

Le 2 octobre dernier, une cinquantaine de personnes est venue assister à la conférence « Les écrans chez les enfants, menace ou avenir » organisée par le Relais Assistantes Maternelles. Animée par la psychologue Ségolène Hartz, la conférence a permis aux parents d'appréhender autrement les écrans.

Télévision, ordinateur, smartphone, tablette... Les écrans n'ont jamais été aussi présents dans nos maisons. Face à ce bouleversement, le RAM Les Petits Princes organisait une conférence intitulée « Les écrans, menace ou avenir ? », le 2 octobre dernier à l'Espace Julien-Green.

Banni avant l'âge de trois ans, les écrans sont à regarder avec modération chez les plus jeunes, comme l'a expliqué la psychologue

Ségolène Hartz présente pour l'occasion : « Les études scientifiques ont révélé que l'utilisation trop excessive des écrans créait une augmentation de la dopamine, neurotransmetteur appelé système de récompense ». Et de poursuivre : « selon encore plusieurs études scientifiques, les écrans agiraient de façon néfaste sur le développement et l'acquisition du langage ou encore la qualité du sommeil ». Alors que faire pour éviter que nos chérubins ne passent trop de temps

derrière les écrans ? Pour la psychologue, il faut miser sur l'extérieur et sur les activités extra scolaires. « Passer chaque jour, 30 minutes dehors, à se promener ou jouer dans un parc, permettra à l'enfant de réguler son horloge biologique, et ainsi créer la mélatonine essentielle à un bon sommeil ».

La conférence a également fait la lumière sur les quelques points positifs des écrans (toujours à consommer avec modération).

Outils à la fois pédagogique et éducatif, ils peuvent faciliter l'apprentissage grâce à des contenus interactifs et intuitifs. ●



Félicitations à nos bacheliers !

C'EST À L'ESPACE JULIEN-GREEN que le maire Hugues Ribault a reçu, aux côtés du premier maire adjoint délégué au Scolaire, Périscolaire et aux Finances, Denis Faist, les récipiendaires du baccalauréat 2019. Un excellent cru qui s'est traduit par 12 mentions « très bien », 24 mentions « bien » et 39 mentions « assez bien » sur les 133 lauréats du baccalauréat (général, technologique et professionnel confondus). « Les élus d'An-

drézy qui m'entourent et moi-même sommes très attachés à cette cérémonie destinée à vous féliciter et à vous récompenser de votre réussite au baccalauréat, cet examen qui marque la fin de vos études secondaires et votre entrée dans les études supérieures ou dans la vie active » lance le maire Hugues Ribault. Et de poursuivre en annonçant aux jeunes bacheliers le montant des chèques cadeaux offerts par la ville : « vous allez chacune et chacun recevoir, de la part de la Ville d'Andrézy, une récompense qui prend la forme d'un chèque cadeau, d'un montant de 100 € pour les mentions < très bien >, 75 € pour les mentions < bien > et 25 € pour les autres admis ». C'est donc avec le sourire que les diplômés sont venus chercher leur récompense avant la photo souvenir aux côtés des élus. ●



Quand les élèves découvrent l'école d'antan...

LA GALERIE DES PASSIONS s'est met à l'heure de la rentrée ! Pour cette première exposition de l'année scolaire, le Club Historique d'Andrézy proposait une exposition sur le thème de « l'école d'antan », composée d'archives inédites tels que livres d'enseignement scolaires, cahiers d'écolier, fournitures et photos d'époque. Loin des tableaux numériques interactifs, des ordinateurs, des claviers numériques et autres tablettes... l'école d'autrefois initiait les plus jeunes à l'art de la calligraphie, de la cartographie et de la poésie. Encre, plume, papier buvard, blouse, ardoise ou encore, compas, ornent les quatre vitrines dédiées à l'exposition.

C'est ce qu'ont pu découvrir les élèves des écoles de la ville à l'occasion de visites commentées et proposées par le Club Historique d'Andrézy. À noter que pour cette exposition inédite, le Club Historique d'Andrézy a utilisé beaucoup de documents et d'objets en provenance des écoles d'Andrézy : de nombreuses photos de classes des écoliers entre 1918 et 1974. En bref, que vous soyez partisan de l'école d'antan ou du futur, cette galerie de souvenirs, vous aura réservé à coup sûr, son lot d'émotions. ●



Préparez vos stylos pour la dictée géante !

**Vous connaissez les dictées de Bernard Pivot ?
Le Centre Communal d'Action Sociale organise pour la seconde fois « l'école du centenaire » le 16 novembre prochain à l'école élémentaire du Parc.**

A l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale, la dictée du centenaire revient cette année pour la seconde édition le samedi 16 novembre prochain à partir de 10 h. Pour ce nouveau rendez-vous, les grands-parents, les parents et les enfants sont attendus sur les bancs de l'école du Parc pour deux heures de dictée et de résolution d'un problème de mathématiques. « *Contrairement à l'année dernière, nous organisons la manifestation dans une seule école de manière à rassembler tous les Andrésiens, et toutes les générations. Le samedi 16 novembre, les membres du Club Historique d'Andrésy et l'équipe du CCAS attendent les « écoliers » à l'école élémentaire du Parc, dans le bâtiment nou-*

vement rénové » explique Nicole Gendron, maire adjointe déléguée à la Famille, à l'Enfance, aux Solidarités et au Handicap.

Le principe est simple : de 10 h à 12 h, venez vous frotter aux aspérités de la langue française avant de vous lancer dans la résolution d'un problème de mathématiques. L'idée est de partager un moment éducatif convivial avant de clôturer la séance par un verre de l'amitié. Alors venez nombreux tester vos connaissances et jouer avec les mots de la langue française ! ●

Inscriptions auprès du CCAS
au 01 39 27 11 30 – entrée libre

Nos seniors en excursion en Sardaigne

DU 20 AU 27 SEPTEMBRE, 90 seniors andrésiens ont eu la chance de découvrir l'île de Sardaigne, plus précisément vers Budoni, petit village proche d'Olbia. Ce voyage proposé par le Centre Communal d'Action Sociale a été l'occasion pour les voyageurs de goûter à la culture sarde, tant au sens propre qu'au sens figuré.

Ces derniers ont profité des plages situées au bord de l'hôtel Agrustos village, leur lieu de villégiature pendant leur séjour, mais également des excursions en groupe et en individuel, des découvertes comme la visite d'une fabrique de liège... Le tout sous le soleil et dans la bonne humeur ! ●



« Zenitude » au Forum bien-être et détente

SAMEDI 5 OCTOBRE, la salle C2 du complexe Stéphane-Diagana s'est transformée, le temps d'une journée, en un espace reposant, zen et calme... Adieu les cris des supporters et la performance des sportifs... Le Forum bien-être et détente a su se faire une large place dans ce complexe habituellement dédié aux compétitions. Moquette au sol, musique douce, espace feutré pour les conférences et des ateliers sur le bien-être au quotidien... Plus de 500 visiteurs ont apprécié cette journée calme et de bons conseils. Entre ateliers culinaires, massages, dégustation de jus de légumes ou atelier couture avec notamment la confection des cousins-coeurs et des sacs à redon dans le cadre d'Octobre rose... il y avait du choix pour trouver chaussure à son pied, et repartir chez soi avec un état d'esprit différent. « *La journée a été rythmée par les nombreux ateliers et de mises en pratique proposés au grand public, du plus jeune au plus âgé. Les enfants ont apprécié bricoler des objets, les aficionados de la cuisine ont aimé apprendre de nouvelles recettes végétales, quand d'autres se sont initiés à de nouvelles méthodes de relaxation tels que le reiki ou la cohérence cardiaque. Cette seconde édition a très bien fonctionné et nous en sommes très contents* » se réjouissait Nicole Gendron, maire adjointe déléguée à la Famille, à l'Enfance, aux Solidarités et au Handicap.

Pour celles et ceux qui auraient manqué cette édition, il faudra être patient et attendre l'année prochaine ! ●





De l'art, oui! Mais pour les petits!

Du 9 au 23 novembre, la bibliothèque Saint-Exupéry invite les enfants à s'initier à l'art au travers une exposition soutenu par la Communauté urbaine

Grand Paris Seine et Oise, intitulée

« C dans la boîte - l'art pour les petits ». Présentation...



9 NOV → 23 NOV

EXPOSITION

« C dans la boîte, l'art pour les petits »

Du 9 au 23 novembre

aux horaires habituels d'ouverture

Bibliothèque Saint-Exupéry – entrée libre

Accessible dès le plus jeune âge

Créée en 2013 pour le Festival Kid's Folies à St Jean-de-Monts, l'exposition-installation « C dans la boîte - l'art pour les petits » invite les petits et leurs accompagnants à expérimenter l'art du trait et de la couleur sans papier ni crayon ni pinceau. Impossible, vous direz-nous ? Et pourtant : toucher, voir, se déguiser, s'allonger, allumer, rêver, écouter, autant d'expériences émotionnelles et sensorielles qui permettront aux petits comme aux grands, le temps de la visite, d'être à la fois créateurs et sujets d'imaginaires tableaux... L'exposition fait référence à un univers visuel et artistique différent (la peinture aborigène, Paul Klee, les collages surréalistes, etc.) auquel la parole vient ajouter une touche de rêve ou d'humour. « Au travers de cette exposition proposée par la compagnie Quelqu'uns et en partenariat avec la Cu GPS&O dans le cadre du mois des bébés lecteurs, nous souhaitons toucher artistiquement les tout-petits... C'est un peu ce que nous faisons dans le cadre de l'exposition Sculptures en l'île et son espace jeune création. Je suis persuadée que cette exposition plaira aux enfants déjà habitués à contempler des expositions contemporaines 5 mois de l'année » explique Angélique Montéro-Mendez, maire adjointe déléguée à la Vie culturelle et l'Animation de la ville, au Tourisme et aux Jumelages. À noter qu'un spectacle se tiendra le samedi 23 novembre à 11 h à destination des 3-6 ans pour clôturer l'exposition. ●

19 OCT → 27 OCT

C'est parti pour le Salon de peintures et sculptures!

VENEZ DÉCOUVRIR à l'Espace Julien-Green, le 44^e Salon de peintures et sculptures de l'Amicale des Beaux-Arts d'Andrézy. Pour cette nouvelle édition, le Salon de peintures et sculptures accueillera 22 artistes peintres et 10 sculpteurs ainsi que le travail des adhérents dans la Galerie des passions. Une exposition automnale qui plaira à tous ! Et pour ceux qui ne seront pas partis en vacances, l'association vous invite à découvrir l'exposition à l'occasion du vernissage qui se tiendra le samedi 19 octobre à 17 h à l'Espace Julien-Green. ●

44^E SALON DE L'AMICALE DES BEAUX-ARTS D'ANDRÉSY

Du 19 au 27 octobre

Espace Julien-Green – entrée libre

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 14 h à 18 h

(sauf le mercredi de 10 h à 12 h),

les week-ends et jours fériés

de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tél. 06 07 64 92 62

Nouvelle saison pour l'heure musicale!

16 OCT

LES ÉLÈVES de l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis ont repris le chemin de leurs activités musicales depuis quelques semaines déjà... Pour tester de façon « grandeur nature » les progrès de ce tout début d'année, l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis propose la seconde édition de l'Heure musicale, un rendez-vous régulier qui permet aux jeunes élèves de se donner « en spectacle » le temps d'une courte représentation. L'occasion de partager un petit moment musical avec les jeunes talents qui se seront inscrits à la session. Car cette nouvelle formule se veut à la portée de tous et au rythme de chacun. « Pour chaque Heure musicale, les élèves qui le souhaitent peuvent s'inscrire et proposer un morceau de leur choix. Toutes les disciplines peuvent être représentées, en fonction des jeunes interprètes, chanteurs et formation de groupe, élèves à l'École de Musique

et de Danse Ivry-Gitlis qui se sentent prêt pour se produire devant un public » informe Angélique Montéro-Mendez, maire adjointe déléguée à la Vie culturelle et l'Animation de la ville, au Tourisme et aux Jumelages.

Et de noter que les élèves ont jusqu'à une semaine avant la représentation pour en décider. Ils ont ainsi l'opportunité de se produire devant un public et de tester leur morceau. Nous vous encourageons à venir nombreux les applaudir lors de la prochaine session qui se déroulera le mercredi 16 avril à 19 h 30. D'une durée de maximum une heure, ne manquez pas cette première édition de l'année ! ●

HEURE MUSICALE mercredi 16 octobre à 19 h 30

Salle Rameau – Espace Saint-Exupéry

Entrée libre sur réservation à musique-danse@andresy.com

Une nouvelle directrice à l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis

C'est une toute nouvelle directrice que les professeurs et les élèves ont rencontré en ce début d'année à l'École de Musique et de Danse Ivry-Gitlis. Patricia José a pris ses fonctions le 19 août dernier et succède ainsi à Julien Pauly. Après avoir passé 18 années à la tête de l'École municipale de musique de Vauréal, elle a poursuivi sa carrière comme chargée de mission « Subventions et financements » à la Direction générale de cette même ville. La ville d'Andrézy souhaite un bel accueil à Patricia José!

13
OCT

Mais qui se cache sur l'île Nancy... ?

Dimanche 13 octobre, la ville d'AndréSy, dans le cadre des rendez-vous Nature et Patrimoine, vous invite à découvrir l'île Nancy autrement ! À travers une visite guidée d'une heure, partez à la découverte de la faune et de la flore environnante. Un rendez-vous à ne pas manquer !

De juillet à octobre, vous avez été nombreux à participer aux animations proposées par la ville d'AndréSy dans le cadre des rendez-vous Nature et Patrimoine. En famille, seul, en couple ou entre amis, ces rendez-vous ont été suivis tout au long de cette période estivale. Pour sa dernière manifestation de l'année, c'est de l'autre côté de la Seine que la ville d'AndréSy vous invite... En partenariat avec l'association Écolonia, venez découvrir sur les sentiers du parc de randonnée Trek'île de l'île Nancy, la faune et la flore, de manière ludique ! Dimanche 13 octobre, l'île Nancy accueillera les curieux de tous âges pour une série de cache-cache... Véritable écrin pour la faune environnante, l'île Nancy abrite de nombreuses espèces protégées : huppe fasciée, lérot, rouge-queue, martin-pêcheur... Et côté flore, ils ne seront pas non plus en reste. Les visiteurs découvriront entre autres, pourquoi les roseaux poussent uniquement en milieu humide ; pourquoi le lierre est un arbre mou et non une plante parasite... Une exploration pédagogique à ne manquer sans aucun prétexte. ●



QUI SE CACHE SUR L'ÎLE NANCY ?

Dimanche 13 octobre à 14 h 30
Départ de la visite devant le panneau
Trek'île sur l'île Nancy – gratuit sans réservation
Tout public – Tél. 01 34 01 11 78
ou par email à culture@andresy.com

La fête des jumelages prend des airs de guinguette

ENTRÉE
LIBRE

APRÈS LE SUCCÈS DU CONCERT BIG BAND

Big Time en juillet dernier, le Comité de jumelage d'AndréSy revient sur le devant de la scène en organisant pour la deuxième année, le Fête des jumelages « nouvelle formule ». Les festivités se dérouleront le samedi 12 octobre, à partir de 19 h 30, à l'Espace Julien-Green et seront l'occasion de partager un moment convivial en compagnie de nos villes jumelées. Pour mettre l'ambiance, l'association compte sur la bonne humeur et l'esprit festif des AndréSyens qui seront invités à danser sur des airs de guinguette. Ainsi, chapeau de paille, bérêt, nœud papillon et robes vintage seront les bienvenus pour tenter de remporter le concours de la plus belle tenue, mis en place à l'occasion de cette soirée inédite. Entre deux danses, les participants pourront se restaurer sur place en partageant deux plats européens emblématiques : choucroute et fish & chips. De quoi se régaler le temps d'une soirée exceptionnelle ! ●

12
OCT

FÊTE DES JUMELAGES

Samedi 12 octobre à 19 h 30 – entrée libre
Espace Julien-Green
COMITÉ DE JUMELAGE – renseignements au 06 22 12 52 84
Restauration sur place payante (5 euros le plat)

Une soirée enflammée à l'occasion de la Nuit blanche

CE SAMEDI 5 OCTOBRE, les AndréSyens sont venus assister au spectacle proposé par la ville d'AndréSy dans le cadre des rendez-vous Nature et Patrimoine. Un spectacle enflammé grâce aux cracheurs de feu de la Compagnie Mon cirque à moi. Sacha le déluré, Umberto, le jovial et Monsieur Guigaro la classe...

Les jongleurs et les cracheurs de feu ont illuminé le ciel de leurs flammes rougeoyantes. Un spectacle qui a su mettre l'ambiance avant que le public n'aille diner au son de la musique à l'Avant-Seine et à la Cucina pour terminer cette belle soirée. ●



12
NOV

Camélia Jordana à l'Espace Julien-Green

Le 12 novembre prochain, Camélia Jordana sera sur la scène de l'Espace Julien-Green, dans le cadre du festival Blues sur Seine. Un concert exceptionnel à ne pas manquer!

Chaque année, le Festival Blues sur Seine pose ses valises musicales sur la scène de l'Espace Julien-Green et programme des artistes de renom international! Après Madeleine Peyroux, Théo Lawrence ou encore Lucky Peterson, c'est au tour, cette année, d'accueillir la chanteuse française Camélia Jordana. Une tête d'affiche exceptionnelle pour marquer notamment la saison des « 30 ans » de l'Espace Julien-Green comme l'explique Angélique Montéro-Mendez, maire adjointe déléguée à la vie culturelle, à l'Animation de la ville, au Tourisme et aux Jumelages : « grâce à notre partenariat avec le Festival Blues sur Seine, la ville d'Andrézy a la chance d'accueillir de grands noms du jazz et du blues. Cette année, Camélia Jordana célèbrera les identités multiples de la France avec son nouvel album *Lost* ».

Après deux albums et un César du Meilleur Espoir Féminin pour son rôle dans *Le Brio*, Camélia Jordana a remporté la Victoire du Meilleur Album de Musiques du Monde en 2019 avec son projet *Lost*, produit à quatre mains, avec Laurent Bardainne. Il se dévoile tel un adjectif qui l'aiderait à définir une génération, la sienne, perdue face au monde actuel et son climat anxiogène. Avec des textes engagés chantés en français, anglais et arabe, l'artiste pose sa voix grave et mélodieuse sur des compositions électro-pop. ●

FESTIVAL BLUES SUR SEINE

Espace Julien-Green
Mardi 12 novembre à 20 h 30
Plein tarif : 30 euros
/ tarif réduit : 25 euros
Billetterie sur
www.bluessurSeine.com
Renseignements : 01 39 27 11 00
www.andresy.com/
facebook Espace Julien-Green

VIV ELEC

ELECTRICITE GENERALE



06 31 25 63 96



vivelec09@gmail.com

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU INFORMATIQUE DOMOTIQUE

- Installation, rénovation électrique,
- Mise en conformité des installations,
- Réseaux informatiques,
- Systèmes domotiques,
- Contrôle d'accès (Interphone, visiophone...),
- Dépannage.

01 34 90 02 22



CONFLANS AMBULANCES

VEHICULES CLIMATISES

AMBULANCES

ET VEHICULES SANITAIRES LEGERS

TRAITEMENTS - RAYONS - HEMODIALYSE
REEDUCATION - CONSULTATIONS - MATERNITE



TOUTES DISTANCES

Z.A. Les Boutries
4, rue Vermont - CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Fax. 01 34 90 09 52



24
NOV

Les 20 bornes : une course populaire

Comme chaque année, la Ville d'AndréSy accueillera les 20 bornes le dimanche 24 novembre. Cette manifestation sportive organisée par l'Office Municipal des Sports accueille chaque année de plus en plus de sportifs.

Est-ce le temps gris et froid du mois de novembre, ou plutôt l'accueil et l'ambiance bon enfant qui attire chaque année autant de sportifs, jeunes et moins jeunes, aux incontour-

nables « 20 bornes » andréSyennes ? Devenue populaire au fil des ans, cette course (dont le semi-marathon est qualificatif pour les championnats de France) est devenue LA course de l'année à effectuer pour la plupart

des coureurs. « Sportifs de haut niveau, amateurs, jeunes et moins jeunes les coureurs viennent de toute l'Île-de-France. Nous fidélisons nos coureurs et chaque année, nous en attirons même de nouveaux » explique Michel Marqué, maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports.

Un semi-marathon qualificatif

Même si les « 20 bornes » sont avant tout un rendez-vous populaire, notons que cette compétition est qualificative pour les championnats de France. En effet, les 20 bornes proposent un programme plus qu'alléchant : 21,1 kilomètres - 13,5 kilomètres - 5,8 kilomètres et 2,5 kilomètres pour les plus jeunes ! Pour la première année, notons qu'une partie des bénéfices seront reversés à l'Unicef, la ville étant Ville Amie des Enfants. Nous vous attendons nombreux ce 24 novembre prochain ! ●

DIRECTION DES SPORTS
Tél. 01 39 74 66 04
sports@andresy.com



Des centaines de coureurs pour Octobre rose

DIMANCHE 6 OCTOBRE, petits et grands étaient invités à chauffer leurs baskets pour donner de leur souffle en participant à une course et marche solidaire dans le cadre de la manifestation nationale Octobre rose. Organisée par la ville d'AndréSy en part-

nariat avec l'Office Municipal des Sports, AndréSy athlétisme, les Pousse-cailloux, le Triath'club d'AndréSy et l'école de judo traditionnel d'AndréSy, cette course accueillit plus de 470 coureurs, jeunes et moins jeunes. Tous les bénéfices, d'un montant de 7543€ ont été reversés au Comité départemental de la ligue contre le cancer. Pour Michel Marqué, maire adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports : « cette manifestation solidaire est un franc succès. Avec le maire Hugues Ribault, nous tenons à remercier tous les bénévoles présents et les associations pour le bon déroulement de cette course ».

Parallèlement à la course, les AndréSyens pouvaient aussi donner de leur temps, non pas pour courir, mais en confectionnant des coussins-cœur et des sacs à redon à destination des patientes atteintes de cancer de l'Institut Marie Curie à Paris. Ajoutons que l'an dernier, la ville d'AndréSy avait récolté près de 350 coussins-cœur, ce qui avait permis à la ville d'AndréSy de se placer parmi les communes les plus engagées sur le territoire français. Couturières, vous avez encore quelques jours devant vous pour déposer auprès du CCAS de la ville d'AndréSy, vos réalisations. AndréSy mag reviendra sur cette collecte dans un prochain numéro. ●



3
NOV

Enfourchez votre vélo le 3 novembre !

COMME TOUS LES ANS, en cette période automnale, l'association AndréSy Cyclo vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour la 17^e édition de la Randonnée verte VTT. Ouverte à tous les amoureux du vélo tout terrain, cette manifestation vous proposera trois parcours dans le massif de l'Hautil : le premier de 45 kilomètres à caractère sportif, le second de 35 kilomètres pour les initiés et le troisième de 20 kilomètres s'adressant plus particulièrement aux AndréSyens souhaitant découvrir la pratique du VTT. Les membres et les nombreux bénévoles de l'association AndréSy cyclo vous attendent nombreux ce dimanche 3 novembre à partir de 7 h. ●

Dimanche 3 novembre de 7 h 30 à 13 h 30
Toutes les informations sur : <http://andresy-cyclo.fr>
ou sur la page facebook de l'association.

La vie tranquille d'un petit train (épisode 2)

AndréSy mag vous propose avec le Club Historique d'AndréSy, de revivre certains événements qui ont marqué l'histoire de notre ville. Ce mois-ci, remontons le temps et poursuivons notre voyage dans le tacot qui liait Pontoise à Poissy...



Dans l'article précédent, nous avons relaté la création du chemin de fer départemental Pontoise-Poissy qui transporta voyageurs et marchandises à partir de 1913. Pendant la guerre de 1914 à 1918, le ralentissement de l'activité ne fut pas favorable au petit train. Pourtant, la paix revenue, il continue pendant une dizaine d'années d'assurer une liaison utile entre Pontoise et Poissy sur les rives de l'Oise et de la Seine.

Qu'est-ce que ce « Service des Halles » qui va donner au « tacot » une nouvelle jeunesse ?

Depuis longtemps, des cultivateurs de la région avaient l'habitude d'emporter aux Halles de Paris leur production dans des charrettes à chevaux. La route était longue. Il fallait compter deux jours pour l'aller-retour mais l'opération était rémunératrice. D'autres cultivateurs, spécialisés dans des productions de primeurs n'hésitaient pas à prendre le train pour Paris (via Argenteuil) à la gare de Maurecourt ou à celle d'AndréSy pour emporter leurs fraises et leurs cerises dans un panier, et les vendre aux Halles. L'opération était un peu coûteuse mais finalement rentable, d'autant que l'aller et retour se faisait dans la journée. D'autres encore, n'hésitaient pas à se lever très tôt pour aller à pied au marché de Saint-Germain-en-Laye munis d'une hotte qui contenait leur récolte, vendue à bon prix aux bourgeois locaux. Le besoin d'un transport rapide depuis les zones de maraîchage et de vergers situées le long de l'Oise et de la Seine était donc avéré depuis longtemps. Restait à rendre ce transport opérationnel en utilisant le tacot.

Après un premier essai en 1923, on met en service la ligne des Halles. On s'est inspiré de ce qui existait déjà dans les zones d'Arpajon-Montlhéry, Saint-Germain-Chambourcy-Orgeval et Flins-Bouafle qui exportent déjà vers les Halles de Paris légumes et fruits. Le trafic est très rentable. Les trains comportent une locomotive à vapeur et cinq wagons dits « maraîchers » (pour les voyageurs, on utilise désormais

des automotrices à essence). Depuis Jouy-le-Moutier, Vauréal, Maurecourt, AndréSy, Carrières, le train atteint Poissy. De là, les rails d'un tramway récemment construit conduisent au centre de Saint-Germain-en-Laye d'où part la ligne d'un autre tramway pour les Halles de Paris. Le trajet dure au total entre trois et quatre heures. Légumes et fruits ont ainsi voyagé dans la nuit et arrivent juste à temps pour l'ouverture des Halles.

Un trafic nocturne néfaste au tacot

C'est justement le trajet de nuit dans les beaux quartiers de Paris qui remettra en cause le système, les riverains se plaignant de ce trafic nocturne et bruyant. Finalement le Service des Halles sera abandonné mais cet abandon se fera au profit d'un transport routier, le camion s'imposant. Il faut rappeler que le camion a fait une percée formidable lors de la première guerre mondiale... Lorsqu'on s'est aperçu que le cheval ne convenait pas aux guerres modernes. Certes puissant, le cheval devait quand même être nourri et soigné. Plus autonome, le camion va donc s'imposer un peu partout pour les transports de marchandises. Pour ce qui est de notre région, le camion prend progressivement mais inexorablement la place du chemin de fer sur la ligne du tacot.

Dans le même temps, pour le trafic de voyageurs ou ce qu'il en restait encore, l'autocar puis l'automobile s'imposent à la place des automotrices brinquebalantes et inconfortables. C'est la fin du tacot dont on ferme la ligne en 1933. Il aura vécu 20 ans. ●



À partir de 1925, l'évolution est toute en contrastes. Le transport de marchandises qui végétait sur cette ligne connaît un succès inespéré pendant quelques années grâce au « Service des Halles ». Pourtant, ce ballon d'oxygène ne suffira pas à stopper le déclin du « tacot », qu'il s'agisse du trafic de voyageurs ou du trafic de marchandises. Curieusement c'est du « Service des Halles » que l'on garde le plus de souvenirs alors que l'agonie du tacot a déjà commencé à cette époque.

EN BREF

SANTÉ

Attention à la bronchiolite !

L'hiver va pointer le bout de son nez et avec lui la bronchiolite ! Cette affection saisonnière touche chaque année près de 30 % des enfants de moins de 2 ans. Cette infection respiratoire des petites bronches est due à un virus très répandu et très contagieux appelé Virus Respiratoire Syncytial (VRS). Le virus se transmet lors des éternuements, de la toux, par les mains et les objets souillés par une personne infectée. La bronchiolite débute généralement par un simple rhume et une toux, puis l'enfant est gêné pour respirer et il peut présenter des difficultés pour boire et manger. Les quintes de toux sont très fréquentes et peuvent s'accompagner de sifflements. En cas de signes de bronchiolite, il faut rapidement contacter votre médecin qui confirmera le diagnostic. C'est pourquoi l'association Réseau Bronchiolite met à disposition du

grand public, un centre d'appels opérationnel depuis le 11 octobre jusqu'au 16 février, afin d'apporter des réponses aux parents démunis. Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il propose, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Île-de-France. Des standardistes spécialisées communiqueront les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 18 h (pour cela composez le 0820 820 603) ou des médecins disponibles 7j/7 de 9 h à 23 h (pour cela composez le 080 800 880).

ASSOCIATION

Appel à bénévoles pour la Pierre blanche

L'association La Pierre Blanche située à Conflans-Sainte-Honorine, recherche des béné-

voles disponibles au moins une demi-journée hebdomadaire ainsi que pour des réunions d'équipe ponctuelles, en semaine, de façon durable (un an minimum), pour :

- donner des cours de français aux migrants accueillis par l'association, guidés par une professeure de Français Langue Étrangère.
- devenir tuteur de personnes réfugiées dans leur parcours d'insertion professionnelle, guidés par un chargé d'insertion professionnel.
- aider à la distribution du courrier au sein du service Domiciliation de l'association.

Les activités ont lieu à proximité des gares RER A et Transilien de Conflans (Fin d'Oise et Sainte-Honorine). Si vous êtes intéressé, merci de contacter l'association au 01 39 19 01 44 ou par mail à contact@lapierreblanche.org



INFOS PRATIQUES

Police secours 17
Pompiers 18 ou 112
Samu 15

Mairie d'AndréSy
01 39 27 11 00

La Poste 36 31
SOS médecins 01 39 58 58 58
Commissariat de Police de Conflans (Pharmacie de garde)
01 34 90 47 57

Gendarmerie 01 39 19 79 41
Police municipale 01 39 27 11 50
SNCF 08 36 35 35 35
Préfecture des Yvelines de Versailles 01 39 49 78 00

Marché couvert
chaque mercredi et samedi matin
Plus d'infos le guide pratique de la ville d'AndréSy, www.andresy.com

LE CARNET

**Bienvenue à****28 juin**

• Raphaël Rivière

1^{er} juillet

• Timothée Cappon Bes

4 juillet

• Alice Hannier
Richardot

6 juillet

• Juliette Potier

9 juillet

• Nelya Dos Santos

8 juillet

• Oussama Camara

13 juillet

• Salomé Fayol

14 juillet

• Victor Dubois Gallet

15 juillet

• Terrence Dresch

• Noé Nebel

17 juillet

• Milan Werck

• Hélène Medori

18 juillet

• Nathaël Mundt

21 juillet

• Insaf Laghnadi

22 juillet

• Joy Flores

25 juillet

• Sorel Bouit

1^{er} août

• Imran Cisse

**Mariages****29 juin**

• Céline Pereira
et Carle Ferbourg

26 juillet

• Emilie Ropert et
Thomas Quichaud

27 juillet

• Sophie Le Bastard
et Damien Tilly

14 août

• Yvelise Nilusmas
et Frantzzy Favières

24 août

• Sophie Oliveira et
Christophe Rébillon

31 août

• Clara Bedjai
et Lionel Otabo

14 septembre

• Gwenaël Gérard et
Dominique Servier

• Elsa Pradier

et Olivier Ponthieux

16 septembre

Yanne Balende
et Noël Madounga

**Ils nous ont quittés****20 juillet**

• Robert Surugue

23 juillet

• Henri Le Breton

25 juillet

• Raymond Le Tulzo

31 juillet

• Mohamed El Haddad

26 août

• Marc Claveria

11 septembre

• Simone Jannin
née Laigre

Martine Clouet tire sa révérence...

APRÈS 41 ANS D'UNE VIE PASSÉE À ANDRÉSY, Martine Clouet, présidente du groupe internationale des primitifs modernes dits « Naïfs », a quitté la ville d'AndréSy. Toute son équipe associative et elle-même remercient chaleureusement les nombreux artistes français et étrangers qui ont participé à la biennale internationale d'Art naïf organisée par l'association, les artistes de l'association, ainsi que les très nombreux visiteurs de cette biennale. L'association remercie également le maire et l'ensemble des élus, les services de la ville dont le service culturel ainsi que l'ensemble des partenaires pour leur aide concernant l'organisation des nombreux rendez-vous artistiques. La ville d'AndréSy souhaite une belle continuation artistique à Martine Clouet et sa famille.

Jean Caffier s'en est allé...

DÉCÉDÉ LE 15 JUIN DERNIER À L'ÂGE DE 94 ANS, Jean Caffier a été conseiller municipal de 1971 à 1977 sous le mandat du maire Jean-Jacques Peyré puis premier maire adjoint de 1983 à 1989 sous le mandat du maire Marie-Jane Pruvot. Président dévoué et compétent de l'Office Municipal d'AndréSy pendant 20 ans, Jean Caffier a beaucoup apporté à la ville d'AndréSy. Il a été un fervent défenseur du développement du sport à AndréSy. Malgré son action politique et associative, Jean Caffier a su concilier sa profession (il était docteur en droit), sa vie de famille avec ses trois enfants et sa passion sportive. Il s'en est allé après une vie bien remplie. Le Maire Hugues Ribault ainsi que les membres du Conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à son épouse et ses trois enfants.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

ANDRÉSY AU CŒUR DE L'ACTION



Chères Andrésiennes,
Chers Andrésiens,

AndréSy bouge, change et s'adapte, en maîtrisant son développement urbain et en améliorant sans cesse la qualité de vie de ses habitants et la spécificité de son cadre de vie patrimonial et environnemental.

Après l'extension-rénovation et la mise aux normes en cours de nos Groupes scolaires et de nos centres d'accueil petite enfance, la qualité et la mise aux normes de nos équipements sportifs est aussi une préoccupation majeure de l'équipe municipale pour répondre aux besoins des enfants de nos écoles et de notre collège et à ceux de nos associations sportives et des nombreux Andrésiens pour lesquels le sport n'est pas forcément une activité de compétition mais tout simplement une activité de loisir. Après la création du Parc du Plein Air, de son City-Stade, de ses équipements de Street Work-out et de nouvelles installations de musculation et d'un bouledrome au Parc des Cardinettes, nous avons voulu répondre à la demande croissante d'un équipement performant d'escalade, sport actuellement en plein « boom ».

C'est ainsi que nous avons profité de la rénovation lourde du Complexe socioculturel et sportif Louise Weiss pour tourner la page de son ancien mur d'escalade vétuste et créer, dans le Complexe Stéphane Diagona, un nouveau mur d'escalade plus haut et plus large, parfaitement adapté à une pratique moderne et éventuellement compétitive de l'escalade. Lors de son inauguration, la Fédération 78 de la Montagne et de l'Escalade nous a félicités pour ce mur, un des plus modernes des Yvelines. Beaucoup d'enfants, de jeunes (dans le cadre de la pratique sportive du collège) et d'adultes pourront s'initier à ce sport ou se perfectionner dans les meilleures conditions, en liaison avec le club andrésien « Esprit des Pics »

Le billard club bénéficiera lui aussi bientôt d'une nouvelle salle plus spacieuse et surtout enfin adaptée à la pratique de ce sport d'adresse, salle qu'il attend depuis plusieurs années.

Un des autres éléments importants de la qualité de vie, c'est la qualité de nos espaces publics, qu'il s'agisse de nos nombreux espaces verts, mais aussi de nos voiries et lieux de convivialité.

C'est ainsi que la Halle du Marché, lieu de rencontre et d'échanges s'il en est, méritait une refonte de la

voirie et des stationnements qui le jouxtent. Désormais, cette partie du centre-ville et du Boulevard Noël Marc, dans le prolongement de la Place du 8 mai 1945, bénéficie d'une voirie neuve et de stationnements permettant davantage la circulation piétonne. Et les Andrésiens amoureux de verdure pourront apprécier les nouveaux arbres de haute taille, dans l'esprit de ceux du centre-ville, et qui vont bientôt être plantés le long de la Halle du Marché, en remplacement des tilleuls, dont beaucoup étaient malades.

Autre changement notable : les équipements annexes du nouveau Relais Nautique destinés à l'accueil des plaisanciers français et européens vont bientôt être terminés, permettant ainsi, dès le prochain retour des beaux jours, de renforcer l'attractivité touristique d'AndréSy et de développer l'activité de ses commerces.

AndréSy évolue et se développe de façon harmonieuse et maîtrisée, tout en se dotant des équipements nécessaires au renforcement de la qualité de vie des Andrésiens et de son attractivité !

<< AndréSy au Cœur de l'Action »

avec Hugues RIBAULT – Centre et Divers Droite
(Les Républicains-UDI-Indépendants)

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

GROUPE ANDRÉSY DYNAMIQUE



L'actuelle municipalité martèle qu'il faut développer le tourisme à AndréSy. Personne n'a rien contre le tourisme, au contraire. Mais bien que fort jolie, baignée par la Seine et encore très verte (Même si nous pouvons être inquiets lorsqu'on voit la légèreté avec laquelle la majorité a supprimé, cet été, les tilleuls en bon état de santé de la halle du marché !), AndréSy n'est cependant ni Rocamadour ni les Baux-de Provence ! Il faut donc raison garder et être réaliste sur la fréquentation touristique potentielle de notre ville. Nous avons déjà dit ici que développer un « Relais nautique » nous semblait déraisonnable compte tenu de son coût et du retour sur investissement escompté. Les travaux ont pourtant démarré en début d'année 2019, pour une prévision d'accueil des premiers plaisanciers « avant l'été », promettait l'article d'AndréSy Mag de février 2019. Mais où sont la laverie, les WC, les douches, la signalétique prévus pour accueillir les plaisanciers ? Avait-on anticipé l'amoncellement de déchets entre la rive et le ponton d'amarrage ? Un pont déjà sale, davantage occupé par les canards que par les bateaux de plaisance cet été... Ces inconvénients auraient-ils dissuadé les touristes fluviaux de mettre pied à terre ?

Ce dont AndréSy et nos commerçants ont réellement besoin, c'est d'un véritable coup de pouce donné au commerce local, plutôt que de faire miroiter des hordes de touristes imaginaires. Seul un projet de développement ambitieux, construit avec les commerçants, en tenant compte des attentes des habitants et des contraintes d'une ville comme la nôtre (que beaucoup d'habitants désertent en journée pour aller travailler ailleurs), permettra de soutenir les commerces existants, et favorisera l'ouverture de nouveaux magasins et services. Et c'est ainsi qu'on pourra aussi rendre AndréSy encore plus attractive pour les visiteurs et promeneurs, souhaitant profiter d'un cadre bucolique à seulement quelques kilomètres du centre de Paris.

AndréSy Dynamique avec Virginie Muneret, Franck Martz, Marie-Françoise Perroto, Emmanuelle Menin et Christian Taillebois. Facebook/andresydynamique / www.andresy-dynamique.fr, le 23/09/2019

ANDRÉSY ÉNERGIES RENOUVELÉES



Un été bien rempli pour les élus de la ville !

Mi-juillet, l'enquête publique du PLU intercommunal se clôturait. Alors que beaucoup d'élus (et de futurs candidats !) se plaignent de l'urbanisation de la ville, ils avaient là une belle occasion de s'exprimer. Pourtant, seuls les élus AER ont envoyé leur contribution (27 pages) pour AndréSy, soulevant notamment le danger des « bandes de constructibilité » qui risquent de transformer nos rues en faubourgs.

Fin juillet, alors qu'AndréSy subissait une forte canicule, MM. Ribault et Faist décidaient en catimini d'abattre une nouvelle rangée de tilleuls centenaires. Stupeur chez les habitants et les élus puisque la mairie s'était bien gardée de nous informer, ne souhaitant pas revivre la forte opposition des habitants aux 50 tilleuls déjà abattus en 2012. Pour leur défense, MM. Ribault et Faist ont rappelé que ce chantier était la reprise du projet « Axe majeur » de 2012 – projet qui prévoit l'abattage de tous les tilleuls jusqu'à l'église. Grandiose projet voté, à l'époque, par les anciens amis du maire, élus du groupe de M^{me} Muneret !

S'agissant du procès gagné par AndréSy sur l'interco, nous rejoignons la mairie sur le bien-fondé du dossier. Nous continuons à penser que MM. Ribault et Faist auraient dû régler ce problème AVANT l'intégration en négociant notre ticket d'entrée. Les élus AER ont demandé à M. Faist de s'engager à reverser le trop prélevé aux Andrésiens. Nous nous engageons à mettre tous les moyens pour améliorer les relations ville/Interco, qui se sont tant dégradées aujourd'hui qu'AndréSy est ostracisée en matière d'investissements.

Destruction de notre patrimoine végétal historique, création d'îlots de chaleur, absence totale des élus aux réunions de la préfecture suite à la catastrophe écologique causée par l'incendie de l'usine du SIAAP, non-respect du droit fondamental des élus d'être informés des affaires de la commune... Sur ces dossiers, MM. Ribault et Faist auront réalisé un grand chelem cet été !

Laurence Alavi – Annie Minarik – Michel Près – Lionel Wastl
www.andresy-energies-renouvelees.com

OCTOBRE



jusqu'au
3 NOV

NATURE gratuit < JUSQU'AU 3 NOVEMBRE

Bienvenue sur l'île Nancy

▶ 10h-19h ▶ du mercredi au dimanche et jours fériés ▶ embarcadères Julien-Green et Saint-Exupéry ▶ 01 39 27 11 40 ▶ www.andresy.com ▶ ville d'Andrésy

Les amoureux de la nature, d'art ou tout simplement de randonnée peuvent à nouveau profiter de l'île Nancy et de ses nombreux kilomètres de sentiers forestiers.



CHAQUE
DIMANCHE

SPORT gratuit < CHAQUE DIMANCHE

La petite foulée

▶ Chaque dimanche à 10h ▶ départ du parc des Cardinettes ▶ 01 39 74 66 04
La petite foulée vous propose de vous retrouver chaque dimanche à 10h au parc des Cardinettes pour une session de running gratuite et ouverte à tous. (La participation des coureurs se fait sous leur entière responsabilité).



19 OCT → **27 OCT**

ART gratuit < DU SAMEDI 19 AU DIMANCHE 27 OCTOBRE

44^e salon de l'Amicale des Beaux-Arts

▶ Vernissage le samedi 19 octobre à 17h
▶ du lundi au vendredi de 14h à 18h (sauf le mercredi de 10h à 12h)
▶ les week-ends et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 18h
▶ Espace Julien-Green ▶ 06 07 64 92 62
Le Salon de peintures et sculptures accueillera pour cette nouvelle édition, 22 artistes peintres et 10 sculpteurs.



19 OCT → **27 OCT**

GALERIE DES PASSIONS gratuit < DU 19 AU 27 OCTOBRE

L'invité du mois: l'Amicale des Beaux-Arts d'Andrésy

▶ Vernissage le samedi 19 octobre à 17h
▶ Galerie des passions ▶ Hall de l'Espace Julien-Green ▶ Du mercredi au dimanche et jours fériés de 10h à 19h ▶ 01 34 01 11 62
Une exposition autour des peintures et des sculptures réalisées par les artistes de l'Amicale des Beaux-Arts d'Andrésy.



20 OCT

VIDE-GRENIER accès libre < DIMANCHE 20 OCTOBRE

Vide-grenier en bord de Seine

▶ de 8h à 20h ▶ parc du Plein Air
▶ avenue du Général-de-Gaulle
▶ renseignements au 01 39 27 10 31
Plus de 500 exposants viendront animer les bords de Seine. Venez chiner, flâner toute la journée!

NOVEMBRE



3 NOV

NOSTALGIE gratuit < DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Participez aux randonnées vertes!

▶ de 7h30 à 13h30 ▶ renseignements sur www.andresy-cyclo.fr
Des circuits différents à pratiquer en VTT pour profiter au mieux de notre cadre naturel.



4 NOV

ASSOCIATION accès libre < LUNDI 4 NOVEMBRE

Scènes ouvertes avec Chanson dans la ville

▶ 20h ▶ Chalet de Denouval
▶ 149, rue du Général-Leclerc
▶ réservations et renseignements au 01 39 71 51 77 ou 06 07 21 09 77
Vous aimez donner de la voix? Participez aux scènes ouvertes pendant lesquelles chacun peut interpréter jusqu'à trois chansons par soirée. Les mélomanes peuvent également venir écouter simplement.



6 NOV

CONFÉRENCE gratuit < MERCREDI 6 NOVEMBRE

Rencontre avec Fantômas

▶ 20h ▶ Hôtel de ville ▶ 01 39 74 91 65
Le Club Historique d'Andrésy vous propose une nouvelle conférence autour de l'œuvre de Marcel Allain sur Fantômas, présentée par le conférencier Loïc Artiaga, professeur à l'université de Limoges.



6 NOV → **1^{ER} DÉC**

GALERIE DES PASSIONS gratuit < DU 6 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE

L'invité du mois: Monique Cochet

▶ Vernissage le jeudi 7 novembre à 18h30
▶ Galerie des passions ▶ Hall de l'Espace Julien-Green ▶ Du mercredi au dimanche et jours fériés de 10h à 19h ▶ 01 34 01 11 62
Une exposition autour de l'univers du fil présentée par Monique Cochet.

E.Leclerc 

CONFLANS-SAINTE-HONORINE



www.macave.leclerc

FOIRE AUX VINS

RETROUVEZ L'EMPREINTE DE NOS RÉGIONS.



9 €
,90

AOP⁽¹⁾ LALANDE
DE POMEROL
**LA CROIX DU CHÂTEAU
LAMOthe 2016.**

75 cl.

⁽¹⁾AOP : Appellation d'Origine Protégée.

**L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.
RAPPORTEZ VOS PROSPECTUS POUR AIDER LA RECHERCHE CONTRE ALZHEIMER**

VOIR MODALITÉS SUR LE SITE WWW.PROSPECTUSUTILES.LECLERC